France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

4e Année. — N° 412. — 2 fr. VENDREDI 19 OCTOBRE 1945 100, rue Réaumur (Gut. 80-60) E

6e DERNIÈRE

LES RESTAURATEURS VOUDRAIENT CREER DES "MENUS POPULAIRES"

Parmi les revendications des restaurateurs, il y a celle d'une augmentation nécessaire des prix des repas. La Fédération estime qu'il est impossible de servir actuellement des repas à moins de 60 francs, mais les restaurateurs seraient prêts à servir des menus populaires, si on les laisse libres, par ailleurs, de servir des suppléments à une clientèle plus riche, qui aidera ainsi les moins fortunés à se nourrir convenablement à des prix abordables. Ainsi serait réalisée la suppression des catégories A, B, C et D.

"LES «SNIPERS» ANNAMITES M'ONT TIRÉ DESSUS A SAIGON

plusieurs jours après la bataille des ponts"

LE VIET-MINH EN PROLONGEANT LA LUTTE VEUT ACCUMULER DES HAINES POUR RENDRE DIFFICILE TOUTE POLITIQUE D'APAISEMENT

De notre envoyé spécial André BLANCHET

SAIGON, 18 octobre (par câble). — Le ciel au-dessus de Saïgon était encore rouge cette nuit, mais la lueur des incendies vient de plus en plus loin ; le Viet Minh recule et les entrepôts qu'il fait flamber jalonnent sa retraite. Malheureusement, dans leur avance, les troupes qui poursuivent les rebelles mettent aussi le feu aux paillotes et la grande ville jadis heureuse au bord de sa rivière enchanteresse s'entoure maintenant de ceintures concentriques de ruines calcinées.

La guerre s'éloigne, mais les quatre ponts restent encore l'enjeu d'escarmouches nocturnes. Tantôt quelques balles miaulent aux oreilles des soldats qui les gardent ; des tireurs isolés, tapis dans les bambous des rives se livrent à ces manifestations. Tantôt c'est une véritable attaque en force : l'autre nuit, quatre cents nationalistes annamites surgirent près d'un des quatre ponts et les flèches se mêlèrent aux rafales des mitrailleuses. Car les guerriers du Viet Minh, comme les derniers sauvages de la jungle, ont décroché l'arc des ancêtres pour attaquer les civilisés d'Occident. Quelques coups de mortier eurent vite raison des archers comme des porteurs d'armes automatiques.

La dernière grande bataille

Plus sérieuse fut la bataille de vendredi dernier, la dernière qu'aient eu à livrer les Anglo-Français pour dégager la ville. Là, les « sauvages » étaient en nombre et j'ai pu voir, aux traces qu'il a laissées, que le combat fut un vrai combat. Des arbres, abattus pour retarder l'attaque, gisent encre en travers de la route ; tout autour, des avenues ont été tracées par les obus à travers les bosquets de bambous et des cadavres s'allongent encore dans les broussailles.

J'en ai vu deux, deux corps tragiques à demi disparus dans l'eau boueuse d'un fossé. Deux faces décolorées par la pâleur de la mort fixaient encore, de leurs yeux vitreux, sous le calot bleu des combattants du Viet Minh, le décor de brousse saccagée.

— Regardez, me dit mon guide, le colonel Rivier, celui-là avait une cartouchière japonaise et un mousqueton français.

Plusieurs des nôtres, cinq exactement, ont également péri dans l'action. Comme j'étais là, des ambulanciers venaient de retrouver le corps d'un de nos officiers trouvé sur l'ancienne ligne de feu. Tandis que nous saluions avec émotion sa dépouille, quelques panache de fumée jaillirent, avec de courtes flammes, d'un bouquet d'arbres ; des balles vinrent s'écraser autour de nous.

— Le secteur n'est pas encore bien sûr, reprit le colonel Rivier. Des « snipers » se terrent encore dans les bois et il est difficile de les en déloger tous.

Une forte détonation l'interrompit. Les servants d'un canon anglais tiraient en direction des rebelles. Telle était leur ardeur que je dus leur faire de grands signes pour qu'ils s'arrêtent un instant et me laissent la route libre pour retourner à Saïgon.

Tandis que je rentrais à la ville, je croisai une petite colonne d'hommes visiblement exténués, mais souriants. C'étaient quelques dizaines d'otages que l'avance de nos troupes avaient délivrés. Il n'y avait parmi eux aucun Européen, mais seulement des Hindous et des Annamites.

Quelques milliers de fanatiques

On peut attendre de la part des Annamites du Viet Minh, une résistance désespérée. Non pas qu'ils soient très nombreux, ceux qui combattent effectivement, quelques milliers tout au plus. Mais outre qu'ils sont fanatisés, ils se battent courageusement, ils tiennent dans une espèce de terreur leurs compatriotes auxquels ils persuadent que les Français veulent les massacrer. C'est une psychose du même genre qui donna naissance, le 24 mars, aux premiers troubles antifrançais, la rumeur s'étant répandue que tous les Annamites en France avaient été tués ; cette rumeur était d'inspiration japonaise, qui en pourrait douter ?

Les Nippons savent que la partie est perdue. Leur unique espoir, en la prolongeant, ne serait-il pas d'accumuler de telles haines entre Français et Annamites que toute politique d'apaisement et de collaboration ne soit rendue impraticable pour longtemps.

Il y a des juges à Saïgon

Je suis arrivé à Saïgon juste pour assister à une séance de la Cour martiale. Cinq officiers, dont deux magistrats mobilisés, composaient le tribunal. Cinq Tonkinois étaient accusés d'avoir tenté d'incendier un pâté de maisons ; chacun d'eux était assisté d'un avocat. Un interprète traduisait questions et réponses. Faute de preuves, tous les cinq furent acquittés.

Depuis huit jours qu'elle siège, la Cour martiale n'a d'ailleurs prononcé ni une condamnation à mort ni même une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. Il n'est pas question que la France se déshonore par une répression sommaire, bien que la plupart des crimes reprochés aux hommes arrêtés soient des actes de pur banditisme. Il y a des juges à Saïgon...

Comme je sortais de la salle d'audience, on montra un immense nuage de fumée noire qui, lentement, s'étendait au-dessus de la ville.

— Les Japonais, me dit-on, viennent d'incendier un dépôt.

Les arcs. Le feu. Dans cette guerre que nous livrent une poignée d'hommes fanatisés, affolés par une criminelle propagande, toutes les armes, hélas ! sont bonnes. Sauf celles de la raison.

Le vent a tourné pour la famille Marquer. Elle doit rendre gorge. Ses richesses sont dispersées en vente publique, salle Drouot.

Mme Marquer voulait acheter sa liberté 15 millions de bijoux

Elle comparaît aujourd'hui avec son mari et son beau-père devant la Cour de Justice

Par une curieuse coïncidence, les richesses, les joyaux de toute sorte accumulés par la famille Marquer sont dispersés, à la salle Drouot, le jour même où, devant la Cour de justice, présidée par M. Ledoux, comparaissent le père et le fils Marquer, avec la femme de celui-ci, accusés de « commerce avec l'ennemi ».

Après avoir « vivoté » depuis 1931 à l'aide d'une fabrique de formes de chapeaux, société à responsabilité au capital de 150.000 fr., les deux Marquer, père et fils, ont créé, en 1939, la Société française de confection pour commandes de vêtements militaires. A la fin de l'année, la comptabilité accusait un déficit de 217.612 francs et le percepteur n'était pas payé.

Mais la situation des Marquer changea rapidement de face sous l'occupation. Fournisseurs des Allemands et plus spécialement sous l'impulsion du fils André, ils échafaudèrent une puissante fortune qui a entraîné, à la Libération, leur dénonciation et leur arrestation.

M. Israël, expert comptable, a fait retrouver pour 282.675.000 fr. d'immeubles, de valeurs, de bijoux, etc... Il y avait même une écurie de courses.

La comptabilité officielle indiquait 6 millions 1/2 de chiffre d'affaires, mais la comptabilité occulte tenue par Robert Mayeur, appointé et légèrement intéressé aux affaires, fait ressortir ce chiffre à 750 millions.

André Marquer avait mené la grande vie. Il dépensait, bon an mal an, 1 million 1/2. Lorsque sa femme fut arrêtée, elle offrit aux policiers 15 millions d'or et de diamants contre sa liberté.

Les trois Marquer et Robert Mayeur sont assistés du bâtonnier Marcel Poignard, de Mes Pham Hild et Nouveau.

LE 20 OCTOBRE DERNIER DELAI POUR LES DEMANDES DE SURSIS

Les classes 39, 40 et 41 sont actuellement en cours d'appel sous les drapeaux.

Les jeunes gens qui désirent obtenir un sursis doivent déposer leurs demandes *avant le 20 octobre*, à la mairie de leur quartier.

Chaque cas est soumis à l'examen d'un « Comité de révision », organisme civil, qui statue sur l'opportunité de la demande.

Les demandes ne sont examinées que dans les cas suivants : études, apprentissage, besoins justifiés d'une exploitation agricole, industrielle ou commerciale.

LE FAUX CAPITAINE LE COZ GRABATAIRE serait fusillé debout

ANGERS, 18 octobre (de notre correspondant particulier). — Le procès de Le Coz a eu l'épilogue attendu. Le faux capitaine a été, en effet, condamné à la peine de mort. Ses deux « lieutenants » Pageaut et Morin feront cinq ans de travaux forcés chacun.

Et maintenant se pose la question de l'exécution de la sentence. Le Coz ne peut se tenir debout, ne fût-ce que quelques minutes. Dans quelle position se trouvera-t-il face au peloton d'exécution ?

D'ores et déjà l'autorité militaire étudie une manière de le fusiller. On se souvient que le procureur général Mornet, après la tentative d'empoisonnement de Laval, voulait fusiller ce dernier debout, mais lié sur un brancard. Sera-ce le sort de Le Coz ?

LES COURS DE JUSTICE ONT PRONONCÉ 2.336 PEINES DE MORT

Dans la seule journée d'hier neuf condamnations à mort ont été prononcées dans diverses villes de France.

Voici par ailleurs la statistique, au 30 septembre 1945, des Cours de justice, communiquée par le ministère de la Justice :

Dossiers ayant fait l'objet d'information depuis le début des Cours de justice.	96.546
Dossiers pour lesquels l'instruction n'est pas encore terminée	23.806
Affaires déjà jugées par les Cours de justice	27.512
Affaires déjà jugées par les Chambres civiques	36.590

Peines prononcées

Peines de mort	2.336
Travaux forcés à perpétuité	925
Travaux forcés à temps	5.983
Réclusions	1.252
Emprisonnements	12.426
Acquittements	4.101

PRÉLIMINAIRES AU PROCÈS DE NUREMBERG

BERLIN, 18 octobre. (*A.P.*) — Le tribunal international créé pour juger les criminels de guerre a tenu aujourd'hui sa première session, sous la présidence du major général Nitchenko, juge principal soviétique.

Après cette première session, l'acte d'accusation sera rendu public et la date du procès de Nuremberg pourra être fixée.

M. EDOUARD LE ROY EST REÇU SOUS LA COUPOLE

Cet après-midi, à l'Académie française, M. Edouard Le Roy, philosophe chrétien et disciple d'Henri Bergson, au fauteuil de qui il succède, est reçu par M. Chaumeix.

L'illustre compagnie assiste tout entière à cette cérémonie ; c'est-à-dire que sur quarante sièges, dix-sept demeurent vides, certains de leurs occupants ayant trop flirté avec d'autres occupants; enfin, la Dame à la faulx frappe aussi bien les « Immortels » que les écrivains aux prétentions plus modestes.

Le seul intérêt de cette réception consiste en l'hommage que va rendre M. Edouard Le Roy à la mémoire d'Henri Bergson, destructeur du matérialisme, et dont la noblesse de la vie s'accorda toujours à la profondeur de la pensée.

LA C. P. D. E. fait la lumière... sur ses pannes

A partir de demain, à titre d'essai, et tous les jours ouvrables, il sera procédé, à Paris, à des coupures de courant.

1° Rive gauche et section Boissière : entre 8 et 18 heures, interruption au cours des heures paires : 8-9 heures, 10 à 11 heures, etc.).

Interruption au cours de la première demi-heure de chaque heure entre 18 et 8 heures ;

2° Rive droite (non compris la zone définie au paragraphe 3) : entre 8 et 18 heures, interruption au cours des heures impaires (9 à 10 heures, 11 à 12 heures, etc.), et au cours de la seconde demi-heure de chaque heure entre 18 a. et 8 h. ;

3° Zone située à l'est du canal Saint-Martin des boulevards de la Villette, de Belleville et Ménilmontant, et des avenues Philippe-Auguste, de Bel-Air et de Saint-Mandé : entre 8 et 18 heures, interruptions de longue durée groupées le lundi et le samedi.

Entre 18 et 8 heures, régime semblable à celui des abonnés du paragraphe 2.

Que les Parisiens se rassurent. Un peu, tout au moins, car lorsqu'on dit que le courant sera coupé de 8 à 9 h. ou une demi-heure par heure, cela ne signifie pas que le courant sera forcément coupé, mais que la C.P.D.E. profitera de ces heures pour faire la « cuisine » rendue obligatoire par la situation hydraulique. Donc, il est possible que nous n'ayons pas d'électricité aux périodes indiquées. Ce n'est pas obligatoire.

LES HOPITAUX PROTESTENT

Les services médicaux ont averti la Compagnie d'Electricité des risques importants qui sont à craindre du fait des coupures nombreuses que le courant va subir les jours à venir. De graves accidents peuvent survenir dans les salles de chirurgie, car il est impossible de mener à bien une opération en moins de trente minutes.

D'autre part, la plupart des hôpitaux étant chauffés électriquement, ils se doivent de maintenir une température constante dans les salles d'hospitalisés

ACCORD ÉCONOMIQUE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'U.R.S.S.

WASHINGTON, 18 octobre. — L'U.R.S.S. a signé un accord avec les Etats-Unis, pour l'octroi d'un crédit de 350 à 500 millions de dollars de marchandises dont la livraison au titre « Prêt-Bail » avait été suspendue par la victoire des Alliés.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LE SUD-EST

Il y a du "pastis" A MARSEILLE ...et des tomates A ORANGE !...

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL **YVES GROSRICHARD**)

MARSEILLE, 18 octobre (par téléphone).

Le système du scrutin de liste a quelque peu désorienté les électeurs marseillais, et la lutte est moins vive là-bas que d'ordinaire.

Néanmoins, une « bagarre » sérieuse est engagée entre deux listes concurrentes du parti socialiste. La première est celle de M. Deferre, qui a l'investiture officielle du Comité directeur de la S.F.I.O. ; la seconde est celle de M. Ferri-Pisani... qui est Ferri-Pisani, roi du 4e canton et l'un des seigneurs du Vieux Port.

Leurs « explications », quand elles ont lieu par voie d'affiches, ont pour théâtre principal une palissade située à l'angle de la Canebière et du cours Saint-Louis. Cette palissade recouvre la devanture d'une ancienne bijouterie où se trouvait, pendant l'occupation, le siège du P.F.F. marseillais, dont le chef était le célèbre Simon Sabiani, aujourd'hui en fuite.

Mais « Simon » conserve des amis à Marseille et lorsque ceux-ci passent devant la palissade, ils contemplent les affiches d'un air triste et murmurent en écrasant une larme :

— Pauvre Simon ! Pour lui, c'est le châtiment qui commence...

Les communistes marseillais eux-mêmes ont le goût de la plaisanterie.

Bien entendu, comme partout ailleurs, ils sont pour une Chambre unique.

Eh bien, ils ont trouvé le moyen de présenter un candidat qui se nomme Sénators !

Galejade pas morte...

Les électeurs de l'au-delà

A propos de morts, on sait qu'il était autrefois d'usage de les faire participer, en grand nombre, aux opérations électorales.

Il paraît que ces mœurs sont révolues.

Mais un de nos amis, qui visitait l'autre jour le grand cimetière Saint-Pierre, s'étonna de constater que la partie neuve en était mal entretenue.

— Qu'est-ce qu'on attend, demanda-t-il à un gardien, pour arranger tout cela ?

— Bé, répondit l'autre en toute bonne foi, on attend les élections.

Manger d'abord

Ces élections passionneraient davantage la population de Marseille si celle-ci n'était avant tout préoccupée par le ravitaillement. Il est très médiocre. A part les pastèques, on ne trouve pas grand' chose et tout est plus cher qu'à Paris.

Exemple : les sardines défraîchies sont vendues à la sauvette au prix de 180 francs le kilo.

Autrefois, on blaguait la sardine qui bouchait le port.

Aujourd'hui, l'exagération a propos de la sardine a pris une autre forme...

Palace contre Palladium

On avait beaucoup parlé d'une candidature, en Vaucluse, de M. Yves Farge, ancien commissaire de la République à Lyon. M. Farge vint effectivement à Avignon et inaugura sa campagne en présidant au cinéma Palladium une grande réunion du Front national. Hélas ! le Front national est, ces temps-ci, bien débile...

Or, les socialistes avaient organisé, de leur côté, une autre réunion au cinéma Palace.

Le Palace fit salle comble. Au Palladium il y avait des vides. M. Yves Farge n'insista pas et partit pour l'Isère.

De Gaulle à Thorez

Dans une réunion publique, des contradicteurs crient au candidat M.R.P. :

— Voter Li c'est plébiscite di Gaulle !...

— Alors, voter NON, c'est plébiscite Thorez ? réplique le candidat.

Et l'on parle d'autre chose...

Daladier dans les choux

M. Edouard Daladier est de plus en plus mal accueilli partout : tomates, œufs pourris, coups de sifflet... toute la lyre...

Aussi la Fédération radicale du Vaucluse lui a-t-elle interdit « affectueusement » de tenir désormais des réunions. Décision d'autant plus touchante que M. Daladier est pratiquement le chef de cette Fédération...

On invoque la prudence en chuchotant que M. Daladier aurait fini par se faire assassiner.

« Pauvre taureau du Vaucluse !... On craint la mise à mort. Ce n'est pas en Avignon, c'est à Mont-de-Marsan que Daladier aurait dû se présenter, puisque la course de taureaux est désormais remplacée par une simple course de vaches landaises...

A Orange même, qui est pourtant son « fief », M. Daladier, depuis qu'il n'est plus président du Conseil, a perdu beaucoup de son prestige.

Plus de crédits : moins de crédit.

Ses adversaires sont nombreux et n'en manquent pas une.

Il est vrai qu'il y a un jour à Orange un célèbre illusionniste dont les affiches annonçaient les plus extraordinaires tours de passe passe.

Les anti-Daladier ont regardé ces affiches avec une moue :

— Peuh ! On n'avait pas besoin de cette doublure !...

LA C.G.T. EXAMINE LES SALAIRES

La commission administrative de la C.G.T. tient cet après-midi une importante réunion. Le problème des salaires, en particulier celui des traitements des fonctionnaires, y sera examiné. La commission sera également appelée à discuter sur la question des prix et l'ensemble de la politique financière du gouvernement.

DES TARTES AUX FRUITS *mais pas de meringues...*

Pâtisseries auxquelles nous aurons droit 3 jours par semaine :

Tartes aux fruits; génoises et pains de Gênes; galettes sèches; pâtes à chou; pâtes levées; cakes; gaufres; crêpes et galettes de sarrasin ; croûtes aux champignons; gnocchis; canelloni.

Du jeudi au dimanche :

Sorbets et glaces sans lait, crème, ni œufs en coquille.

Confiseries autorisées :

Friandises fraîches contenant miel ou moût de raisin, déchets de fabrication de chocolat, eau-de-vie et autres produits.

Pâtisseries interdites :

Crêpes farine blanche ; kouglhof ; macarons aux fruits ou amandes ou noisettes; meringues; gâteaux, petits fours caramélisés; puddings (anglais, de semoule, de riz ou similaires, diplomates) ; gâteaux pâte feuilletée ; gâteaux à la crème épaisse ou fouettée; gâteaux à la crème au beurre et à tous corps gras.

Confiseries interdites :

Friandises au saccharose (utilisé comme matière première), au beurre, à la crème et aux œufs en coquille.

Mais nous aurons aussi probablement des pâtés en croûte (gibier, volailles et produits autorisés)

Mais... les pâtissiers, cuisiniers et confiseurs attendent encore les bons de répartition que le Syndicat des Pâtissiers ne peut leur donner, attendant toujours l'arrêté fixant les droits et devoirs nouveaux des pâtissiers, ainsi que les prix auxquels on les autorisera à vendre leur marchandise. La mise en place de cet organisme compliqué demandera vraisemblablement plusieurs semaines. Les friandises ne sont pas encore pour demain.

France-soir *a demandé aux chefs des grands partis qui s'affronteront aux élections de dimanche prochain d'exposer leur programme dans nos colonnes. Nous avons publié:*

la position du parti S.F.I.O. par **Léon BLUM**,

le programme radical par **Pierre MAZE**.

LES COMMUNISTES DEVANT LES ÉLECTIONS ET LE REFERENDUM

par Jacques DUCLOS

membre du comité central du Parti Communiste, vice-président de la Chambre, délégué à l'Assemblée Consultative.

LE programme du Parti Communiste français est inspiré du programme du Conseil National de la Résistance, adopté par lui et auquel il entend demeurer fidèle. Ce programme peut se résumer de la façon suivante:

1° Assurer le relèvement économique de la France et en finir avec les trusts par :

— la nationalisation des monopoles de fait — la suppression des comités d'organisation — la confiscation des biens des traîtres à la patrie — le développement de l'effort de production — la protection de la petite et moyenne industrie — l'augmentation de la participation des riches aux charges de la nation.

2° Assurer le relèvement de notre agriculture par :

— l'extension de la revalorisation des produits agricoles — la réduction des marges bénéficiaires des gros intermédiaires — la suppression de la bureaucratie vichyssoise — la fourniture de l'outillage et des engrais aux prix bas — l'amélioration de l'habitat rural — l'investissement de l'épargne paysanne dans l'économie agricole.

3° Faire droit aux légitimes revendications du peuple par :

— le rajustement des salaires et traitements — l'amélioration du ravitaillement — l'aide aux sinistrés des villes et des champs — la reconstruction d'immeubles et logements — la réintégration des prisonniers et déportés dans une vie normale

1 SUITE PAGE 2

DEMAIN —

M. Louis MARIN
Président
de la Fédération Républicaine

AU CONSEIL DES MINISTRES

Création d'un commissariat à l'énergie atomique

Fixation du statut des étrangers

Conseil des ministres ce matin, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du général de Gaulle ; tous les ministres y assistaient, à l'exception de M. Bidault et de M. Tanguy-Prigent (ce dernier étant encore au Canada).

D'après les informations que nous avons recueillies, aucune discussion d'ordre politique ne s'est instaurée, en cette veille d'élections. Le ministère continue et le nouveau gouvernement n'entrera en fonction qu'après l'investiture de la Constituante.

Un commissariat à l'Energie atomique

La décision la plus originale prise ce matin a été celle qui concerne la création d'un commissariat à l'Energie atomique. Cet organisme, qui sera doté d'une grande liberté d'action, sera régi par le droit privé et recevra une dotation initiale de 500 millions. Il pourra contracter des emprunts, après autorisation du ministère des Finances. Il aura la personnalité civile et sera placé sous l'autorité du président du gouvernement.

Le rôle de ce commissariat consistera à poursuivre les recherches scientifiques de façon que la France soit bien placée dans ce domaine ; il aura également pour tâche d'organiser la prospection des gisements de matières premières nécessaires.

Il devra informer le gouvernement au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux et lui permettre de négocier avec succès lors des conférences internationales relatives à la question. Il sera administré par un comité présidé par le chef du gouvernement. Ce comité comprendra le haut-commissaire à l'Energie atomique, qui sera choisi parmi les personnalités les plus qualifiées. Il comprendra aussi un administrateur général délégué du gouvernement et le président du comité des recherches de la Défense nationale. En feront également partie trois hautes personnalités scientifiques.

La réforme de la magistrature

M. Teitgen, ministre de la Justice, garde des sceaux, a exposé les principes d'une réforme du statut de la magistrature.

Le gouvernement, reconnaissant la nécessité urgente de cette réforme, a décidé l'établissement d'un projet de loi destiné à être soumis, dès que possible, au Parlement.

Le statut des étrangers en France

D'autre part, le Conseil a approuvé une ordonnance fixant le statut des étrangers en France, ainsi que le code de la nationalité française.

Ce statut est établi en tenant compte de la situation démographique grave du pays et de la nécessité d'instaurer une politique de l'immigration. Des facilités plus grandes sont faites à cet effet.

Les étrangers sont rangés en deux catégories : les résidents ordinaires, qui sont admis temporairement et obtiendront une carte de séjour de trois ans; les résidents statutaires, qui seront admis à obtenir un statut intermédiaire entre un étranger et un Français naturalisé.

Les étrangers de cette catégorie constituent, en somme, des Français stagiaires. Ils auront droit au bénéfice de la législation sociale française et, après un certain délai, pourront exercer la profession de leur choix. Ils ne devront pas être âgés de plus de 55 ans à leur entrée en France et devront avoir résidé trois ans dans notre pays. Il leur sera accordé une carte de dix ans ; mais une réduction de cette durée est prévue pour certaines catégories, notamment pour ceux qui ont fait partie d'une unité combattante et ceux qui sont mariés à des Françaises.

Le Conseil a enfin fixé par décret l'organisation du fonds national d'amélioration de l'habitat et adopté des ordonnances relatives à la création de centres régionaux de bibliothèques, et à l'organisation de la radio régionale française, et de la radio en Algérie.

Le prochain Conseil aura lieu la semaine prochaine, après les élections.

Chassé-croisé de dictateurs en Argentine

Mercredi

AVALOS, dictateur
PERON, prisonnier

Jeudi

PERON, dictateur
AVALOS, prisonnier

BUENOS-AIRES, 18 octobre. — La situation évolue rapidement et dans une grande confusion. Voici un récit chronologique des événements qui se sont déroulés hier dans la capitale argentine.

MERCREDI MATIN. — Le colonel Peron, dictateur démissionnaire, est détenu dans un hôpital de Buenos-Aires. Le général Avalos et l'amiral Lima, dictateurs par intérim, chargent le procureur général Alvarez de former un gouvernement démocratique.

Les « peronistes » déclanchent la grève générale à Buenos-Aires, Avellaneda, Lanus, Temperley, Quilmes, Bernal, La Plata et manifestent dans les rues. Incendies de tramways et d'autobus. Les fils téléphoniques sont coupés.

MIDI. — On annonce que Peron, « souffrant d'une pleurésie » est transféré de l'île Martin-Garcia à l'hôpital militaire de Buenos-Aires. Cinq mille personnes se massent devant l'hôpital. L'abbé Carreras lit à la foule un message de Peron.

APRES-MIDI. — Le procureur Alvarez a formé son gouvernement.

Vingt mille personnes assaillent la Casa Rosada, siège du gouvernement. Des pierres sont lancées, on tente d'enfoncer les portes. La police et les pompiers interviennent. Gaz lacrymogènes. Une centaine d'arrestations.

20 h. 30. — Peron arrive à la Casa Rosada. Il paraît au balcon en compagnie du général Farrell, président de la République, qui lui donne l'accolade. Cinquante mille personnes l'acclament. Le général Farrell annonce la démission du gouvernement Alvarez, du général Avalos et de l'amiral Lima.

Puis Peron prend la parole au milieu d'applaudissements frénétiques. Il annonce qu'il a refusé d'être nommé général et que, désormais, il paraîtra en civil et se consacrera à la lutte pour les réformes sociales.

La foule se disperse sans incidents.

JEUDI, 1 h. 30. — Fusillades. Des manifestants attaquent les immeubles des journaux « Critica », « La Prensa » et « La Vanguardia » avec des liquides inflammables. Les sirènes retentissent, les mitrailleuses crépitent. La fusillade a duré jusqu'à 2 heures du matin. Nombreux blessés.

Aux dernières nouvelles, le colonel Peron forme un gouvernement avec ses anciens collaborateurs. Le général Avalos est arrêté. L'amiral Lima est parti cette nuit sur un navire de guerre pour une destination inconnue.

12 HEURES. — Farell autorise Avalos à quitter la Casa Rosada et à rentrer au Camp-de-Mai.

BETTE DAVIS ET ERROL FLYNN DANS La vie d'Elisabeth privée d'Angleterre LE CHEF-D'ŒUVRE DU FILM EN COULEURS

GAUMONT-PALACE

TOUS LES JOURS MATINÉE A 15 H., SOIRÉE A 20 H. 45 - SAMEDI, DIMANCHE ET FÊTES PERMANENT DES 14 H

Sur scène LES 25 BLUEBELL'S dans une production S.N.E.G. avec FLORENCE ADVERS LE GRAND ORCHESTRE VAN HOOREBEKE

ANNE et MARY
FEMMES PIRATES

GRAND RÉCIT HISTORIQUE — DE PIERRE NEZELOF

Dans la mer des Caraïbes, en mars 1715, un schooner gréé en course barre la route au galion espagnol San-Pedro *qui cinglait vers Saint-Domingue avec une riche cargaison et des voyageurs de marque. L'équipage du galion décide de se rendre sans combat malgré les adjurations d'un jeune passager de fière mine. Cinquante flibustiers armés jusqu'aux dents envahissent le galion, suivis par leur chef.*

Un homme

C'ETAIT un gaillard d'une trentaine d'années, haut de six pieds, noir de poil, mince des hanches et large du poitrail. Un nez busqué, des lèvres minces et deux yeux aux lueurs glauques enfoncés dans les orbites rapprochées, donnaient au visage une expression presque insoutenable de force, de ruse et de cruauté. Rasé de frais, il était vêtu d'un pourpoint de soie brochée, guêtré de cuir fauve jusqu'à mi-cuisse et coiffé d'un large feutre piqué d'une plume rouge où le vent folâtrait. Le baudrier de soie pourpre qui lui pendait au côté soutenait deux pistolets finement ciselés ; comme autre arme, il ne portait qu'un énorme sabre d'abordage dont il jouait avec deux doigts comme avec une badine.

En dépit de leurs haillons et de leur crasse les flibustiers se promenaient maintenant sur le pont avec une nonchalance de grands seigneurs. Sur leur passage, soldats et matelots levaient les mains en l'air, le visage livide, les jarrets sciés par l'épouvante. Soudain la voix du chef tonna :

— Tous les soldats dans la cale !

Ce fut une ruée. Piquant les fesses de la pointe de leurs épées, caressant les râbles à coups de plat de sabre, les flibustiers, avec des hurlements horribles, poussèrent le troupeau des soldats effarés vers les écoutilles où ils s'engouffrèrent en se bousculant.

D'un geste, le corsaire rassembla ses hommes et distribua quelques ordres brefs :

— Que deux d'entre vous aillent voir ce que ce saint navire a dans le ventre... Que deux autres se portent dans la sainte-barbe pour surveiller la poudre et n'en bougent mie... Et maintenant allons faire connaissance de ces messieurs.

Suivi de sa bande, il monta lestement sur le gaillard d'arrière, où officiers, prêtres et passagers essayaient de se faire aussi petits que possible.

L'évêque crut le moment venu de parler ; il rendit vers le pirate ses belles mains où tremblait l'anneau épiscopal :

— Senor... supplia-t-il, écoutez-moi... je mets...

— Silence ! Qui se permet de parler ici sans ma permission ?

Puis, d'une voix mielleuse, le flibustier ajouta :

— Tout d'abord, il convient de donner à nos hôtes un exemple de notre savoir-faire.

Il darda son sabre sur l'un des moines, le plus gras :

— Celui-ci...

En un instant, le religieux, boule hurlante qui pesait bien deux cents livres, fut happé, soulevé, lancé en l'air. Comme une balle légère, il vola de mains en mains au-dessus des têtes, arriva au pied du mât de misaine où un nœud coulant lui tomba autour du col avec une précision miraculeuse.

Un commandement : ho hisse ! Un grand cri, un craquement d'os et, presque aussitôt, une sorte de sac se balança au bout de la grande vergue. La scène, par sa rapidité et la perfection de la manœuvre, tenait du prodige. Le silence était tel qu'on aurait entendu une souris respirer.

Le corsaire, visiblement satisfait, reprit la parole avec douceur :

— Et maintenant, nous allons pouvoir causer entre gens bien faits pour se comprendre.

Il se tourna vers le capitaine :

— C'est toi qui as fait tirer sur nous ?

— Non, senor.

— Alors, c'est ton second ?

Le lieutenant tomba à genoux :

— Non, non, senor, ce n'est pas moi non plus, c'est un... un de nos matelots... ou plutôt un... un passager... un fou... un misérable... un...

Il parlait d'une voix hachée que l'épouvante aiguisait en fausset.

— Tais-toi !

Il poursuivit de plus belle, haletant, le visage ruisselant de sueur :

— Non, senor corsaire, écoutez-moi, je suis innocent, j'avais donné des ordres...

Le forban eut un geste d'impatience :

— Te tairas-tu, maraud !

Et comme l'autre continuait à répandre le flot de ses supplications, le pirate fit un signe. Deux flibustiers sautèrent sur l'officier.

— Ce caballero est trop bavard, que je ne l'entende plus...

— Bien, chef, dit l'un des deux hommes. Il tira de sa poche une de ces longues aiguilles qui servaient à rapetasser les voiles.

— Voilà la muselière de monsieur.

Tout le navire gémit d'horreur. Chacun venait de comprendre que l'homme s'apprêtait à coudre à même la chair vive les lèvres du lieutenant. En voyant la terrible aiguille s'approcher de son visage, le misérable se mit à hurler. Au même instant, un remous creusa la foule des matelots massés sur le pont. Le jeune voyageur, en trois bonds fut sur le château et se planta devant le pirate :

— Arrêtez ! Lâchez cet homme, c'est moi qui ai mis le feu au canon.

— De ton propre chef ?

— Sans doute...

Le pirate écarta les jambes, croisa les mains derrière son dos et considéra l'inconnu du haut en bas d'un air amusé et ironique...

— Ah ! c'est toi ! Et peux-tu nous dire pourquoi tu as agi ainsi?

Le jeune homme soutenait, le front haut, le regard du forban où s'allumaient des lueurs vertes :

— Pourquoi ! Mais parce que j'estime qu'il n'y a pas de lâcheté plus infâme que de se rendre sans combattre... Mais je n'ai trouvé autour de moi que des pleutres, des cœurs de chapon... des couards au sang de lièvre. Ah ! si trente d'entre eux seulement avaient répondu à mon appel, je vous jure, senor, que vous ne seriez pas ici à faire le fier et à dicter vos volontés.

Le forban fit claquer sa langue en connaisseur et sourit :

— Voilà un noble langage, l'ami, mais bien dangereux pour celui qui le tient... Ton excuse est que tu ne sais pas à qui tu t'adresses... A ton accent, je crois comprendre que tu es étranger ; je veux dire que tu n'es pas Espagnol... Ne serais-tu pas Anglais ?

— Oui, senor.

— Parfait... parfait, nous sommes donc compatriotes... et quel est ton état ?

— Soldat... et j'ai même, dans ma première jeunesse, servi comme matelot sur une frégate de Sa gracieuse Majesté.

— Vraiment, comme matelot ? De mieux en mieux. Et sans doute viens-tu aux Iles pour y chercher fortune ?

— Tout au moins pour essayer.

Le forban ricana, et d'une voix glacée :

— Fortune... hé ! hé ! tu pourrais bien te trouver plus tôt que tu ne le pensais, là-haut, au bout de la vergue du grand mât.

Le jeune inconnu leva hardiment les yeux, et les regards des deux hommes s'affrontèrent :

— Je n'ai pas peur... je suis votre prisonnier, faites de moi ce que vous voudrez...

DEMAIN :

Les flibustiers assistent à un spectacle qui les surprend.

LES COMMUNISTES DEVANT LES ELECTIONS

SUITE 1

4° Assurer le redressement

moral de la France par :

— l'épuration dans les administrations — la reforme de la justice en vue d'une épuration rapide — le rétablissement de la laïcité dans tous ses droits — le respect de toutes les libertés — la reforme democratique de l'enseignement.

5° Assurer le développement

de la famille française par:

— l'établissement du prêt aux jeunes ménages — l'organisation methodique de l'apprentissage — l'attribution de logements aux rapatries et sinistres — le paiement d'indemnites aux victimes de la guerre et du fascisme — la retraite de 1.000 francs par mois à tous les vieux.

6° Assurer la restauration de

la grandeur française par :

— la constitution d'une armée republicaine au service du peuple — une politique extérieure fondée sur la défense de l'indépendance française et l'organisation de la paix par l'union des trois grandes puissances alliées (Etats-Unis, U.R.S.S., Angleterre) et la répudiation de tout bloc dirigé contre l'une d'entre elles.

Position du Parti Communiste vis-à-vis du referendum

D'autre part, nous voulons préciser ci-dessous notre position en ce qui concerne les deux questions du referendum :

Partisans d'une Assemblée constituante souveraine, nous répondons OUI : la première question et NON à la deuxième car nous ne voulons pas que les pouvoirs de cette Assemblée soient limités par une loi préalable.

La nécessité de la stabilité ministérielle invoquée par les défenseurs de ce projet doit être recherchée non pas dans la limitation du pouvoir des élus du peuple mais au contraire dans l'élargissement de la démocratie.

En ce sens, c'est seulement dans l'application résolue du programme qu'il s'est engagé à défendre que réside la condition de la stabilité gouvernementale. C'est là la signification de notre NON à la deuxième question.

LOTERIE NATIONALE
J. FLORIN
Représentant
362, RUE SAINT-HONORE
Opéra 89-30 et 84-70
Vente gros - Demi-gros - Détail

9 BOUTEILLES THERMOS ÉTAIENT REMPLIES DE DIAMANTS

Les G. I. saisissent les trésors nippons

TOKIO, 18 octobre. — Les diamants, d'une valeur totale de près de 300 millions de yens, ont été découverts ce matin dans les coffres de la « Mitsu Trust Co », à Tokio, et immédiatement placés sous une garde armée.

Ils étaient contenus dans neuf bouteilles thermos. Lorsque les couvercles de ces bouteilles furent dévissés, toutes sortes de joyaux apparurent : depuis la poudre de diamant jusqu'à de grosses pierres étincelantes pesant près de 20 carats.

D'après certains renseignements recueillis sur l'origine du trésor, une partie de celui-ci pourrait être constitué par du butin ramené d'outre-mer par l'armée, le reste a été confisqué, au cours de la guerre, par la police, chez des particuliers, et payé en papier monnaie.

D'autre part, les Américains entreposent à la banque du Japon 350 tonnes d'or et d'argent récupérés dans les ruines des bâtiments de la Monnaie. Les Américains ont déjà entreposé 35 tonnes d'argent, butin de la marine japonaise, et un autre trésor en diamants qui avait été caché dans le poulailler d'un chalet de montagne.

LUNDI, FIN DE LA GRÈVE pour 200.000 mineurs américains

WASHINGTON, 18 octobre (A.F.P.). — M. John Lewis, secrétaire du syndicat des mineurs, a ordonné mardi à midi à 200.000 mineurs en grève de retourner au travail lundi prochain. La grève, qui a duré 24 jours, a fait tomber de 50 % la production de la houille.

Aujourd'hui à Longchamp

PRIX-D'EAUBONNE

1. Nick (103) ..... G. 19
— J. Bompart ..... P. 13
2. Ternoise (108) M. Larraun ..... P. 45
3. La Diane II (101) N. François, Pari jumelé 179

Non placés : 104, 109, 107.

PRIX RONDE DE NUIT

1. Snowless (206) ..... G. 177
— P. Francolon ..... P. 36
2. La Cannebière II (207) Rabbe. P. 17
3. Escapade (214) R. Brethes .... P. 19

N. pl. : 202, 203, 204, 205, 213, 215.

BOURSE DE PARIS

JEUDI 18 OCTOBRE

Marché ferme dans l'ensemble, avec un courant d'affaires moyen. Avance de la Royal Dutch et des Tramways de Shanghaï. Banques encore offertes.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 %	100 05	100
3 % Amortissable	101 50	101 40
3-5 % 1945 Amort.	99 85	99 75
5 % 1920	148 95	149 05
3 1/2 % 1942	101 70	101 70
3 % 1942	99 75	99 95
Banque de France	24.500	24.100
Banque de Paris	1.650	1.680
Crédit Lyonnais	1.980	1.970
Suez	37.600	38.350
— civile	17.990	18.500
Métro	1.555	1 649
Shanghaï	2.425	2.555
C. P. D. E.	1.625	1.645
Cie Gle d'Electric.	3.775	3 800
Thomson	810	830
Forges Nord-Est	1 471	1.520
Courrières	550	560
Lens	710	708
Nickel	3 580	3.650
Penarroya	1.225	1.235
Fse des Pétroles	2.970	3.040
Gafsa	4.050	4.200
Air Liquide	3.085	3.200
Ugine	3.415	3.590
Kuhlmann	2.325	2.354
Péchiney	2.850	2.995
Rhône-Poulenc	3.680	3.750
Saint-Gobain	6 790	6.870
Port du Rosario	21 020	21 150
Quimès	29.250	29 500
Gaz Lebon	4 070	3 925
Pont-à-Mousson	7.980	
Lyonnaise Eaux	1.700	1 695
Transatlantique	415	435
Charb. Tonkin	6 250	6 390
Mokta-el-Hadid	16.575	16 530
Dist. Indochine	1.210	1 250
Say	1 350	1 370
Sucr. Coloniales	2.040	2 150
Pollet et Chausson	5.520	5 545
Hévéas	1 260	1 325
Canadian Pacific	1 725	1 710
Central Mining	9 300	9 300
Geduld	3 475	3.585
Rio Tinto	5 590	5.610
Azote	7 360	7 600
Royal Dutch	15.800	16 450
H. V. A.	115000	
Nestlé	55 000	57.000
De Beers	7 150	7 200
— préf.	7 500	7 650
Shell	1 970	2 040
U. M. Ht-Katanga		

Voir notre rubrique et les programmes complets dans notre édition COURSES-SPECTACLES qui paraît à 18 heures.

POTINIÈRE
6e MOIS JEANNE AUBERT MEG LEMONNIER
Le Printemps de la St-Martin
7, rue Louis-le-Grand, Mo Opéra
Opé. 54-74

TH. MONTPARNASSE-G. BATY
LORENZACCIO
d'Alfred de Musset

FOLIES-BERGERE
Mannequins et Danseuses
se présenter d'urgence
entre 16 et 18 heures
8, rue Saulnier

TROUBADOUR
7, rue Fromentin - TRI 44-43

France-soir 6e DERNIERE Sports 6e DERNIERE France-soir

Zurich contesté

GERARDIN trouve des adversaires...

Zurich a marqué une date. Comme c'est logique dans les annales sportives, elle s'est traduite par un résultat : Gérardin vainqueur !... Et l'Europe cycliste en résonne encore.

A l'interview, les grands protagonistes ont montré une certaine confusion. Van Vliet a dit :

— Gérardin ne fut jamais meilleur...

Sans doute sans chercher la réciprocité, Louis Gérardin déclare :

— Van Vliet est très, très fort...

L'avis de Senftleben est que Scherens fit la plus grosse impression. Seul, Scherens n'a rien dit ; mais il avait peut-être ses raisons.

Gosselin, qui remportèrent successivement le titre belge aux dépens de Scherens, clament qu'il leur est déjà arrivé de « mater » les Zurichois...

— Nous sommes encore de taille à le faire, disent-ils. Un championnat est vraiment offi-

De gauche à droite : Gérardin tenant Van Vliet, Senff et Scherens ; Van Looveren, Derksen, Gosselin.

Il n'en demeure pas moins qu'après cette première grande rencontre, intéressante mais incertaine, la question de suprématie demande à être de nouveau examinée.

cieux quand on y élimine d'office !

En attendant, ces trois champions s'affronteront dimanche à Bruxelles dans une course ouverte : ils seront suivis avec intérêt.

Un autre n'a encore rien dit : Willy Falk-Hansen. Le rapide Danois fait savoir cependant qu'il n'a pas encore abandonné la compétition. — A. C.

Les anti-Zurich

L'alerte vient de Bruxelles. Le Hollandais Derksen, qui se flatte d'une victoire récente sur Scherens, renfrogné énergiquement à ne pas être compté parmi les « grands ».

Et Van Looveren et Milou

Des dates, des noms

DIMANCHE A ZURICH. — Le Nizhery remplacera G. Lapébie et sera associé à A. Sérès dans l'américaine de 100 kilomètres qui réunira Godeau-Dousset, Guimbretière-Egli, Kint-Van der Meerschaut, Depredhomme-Van Steenbergen, Coppi-Ortelli, etc.

GERARDIN COURRA DIMANCHE à Gand contre Scherens et peut-être Van Vliet. Il a signé pour Paris aux dates suivantes : 4 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 24 février.

GOUSSOT-SOULIAC sont engagés, pour le 27, à Bruxelles.

LE 28 AU VEL' D'HIV', 18 équipes courront l'américaine, dont les Belges Kint-Van der Meerschaut, Rickaert-Van Eenaeme, Cools-Breuskin ; les Suisses Weilenmann frères, Rossi-Giorgetti, Blanchet-Maye, Prat-Surbatis, Goutal-Piot, Diot-Chupin, etc.

BRUXELLES ORGANISE, LE 4 NOVEMBRE, un grand tournoi poursuite qui réunira Schulte, Blanchet, Carrara, Van Steenbergen, Kubler, Adrianossens. Il ne manquera que Coppi et Ortelli.

TISON battu

BRUXELLES, 18 octob. (De notre corr. part.). — Hier soir, à Bruxelles, Kid Dussart a nettement battu, aux points, Roger Tison.

Techniquement le meilleur, Dussart, a conduit tout le combat, de sa boxe claire et variée. Sa droite n'était pas tout à fait au point et une seule fois, à la quatrième reprise.

Le mérite majeur de Tison est son courage. Il eut quelques détentes du gauche, mais n'inquiéta jamais Dussart en qui Gandon, le manager de Tison, voit le meilleur poids plume européen.

BILLY CONN PAS D'ACCORD...

NEW-YORK, 18 octobre. — Selon la radio américaine, le lourd Billy Conn, qui devait être opposé à Joé Louis pour le titre, aurait refusé de signer le contrat qui lui était proposé.

LES ANGLAIS nous ont rendu notre visite

Entre le « breakfeast » et l'entrainement, c'est-à-dire vers 12 heures, les trois boxeurs britanniques sont venus nous rendre notre visite.

Hartman et Solty Schwartz, leurs managers, nous ont répété : « Si Cerdan, demain soir au Palais des Sports, parvient à battre Tommy Davies avant la limite... il peut être certain que sa popularité en Angleterre sera assurée. Tommy étant classé troisième boxeur de la catégorie « moyen »... »

Une enquête au pays du rugby

COTE BASQUE XIII

un club véritable où la qualité supplée la quantité

(De notre envoyé spécial MAURICE BLEIN)

BAYONNE, ... octobre. — « Comme notre président, le docteur Dejeant, apôtre du rugby à treize en Côte Basque, serait heureux s'il vivait encore !... Son œuvre est en train de s'accomplir : lui qui souhaitait un véritable club dans notre ville, avec un groupe solide de dirigeants, quelle joie il aurait de voir notre comité directeur que préside Me Henri Sens, avocat ! »

En disant cela, une ombre voile le regard pénétrant de mon interlocuteur, qui fut le compagnon de lutte du docteur Dejeant.

Mon interlocuteur ? Tâchez d'imaginer, si vous ne le connaissez pas, un petit homme énergique, solidement campé sur ses jambes, une large carrure, une tête intelligente aux yeux malicieux, doat la faconde intarissable emprunte à Alphonse Daudet, Pagnol et Rabelais : c'est Henri Miremont, vice-président de Côte Basque XIII !

— Bravo ! Mais j'aimerais, — Les effectifs ne sont pas colossaux mais d'excellente qualité. Quelques changements de garnisons : Barrère va au Club fédéral de Cognac ; Fachan, à celui de Limoges (qui a écrémé « le Pays Basque », « empruntant » par ailleurs Gouttenegre, Alleman et Carvalho à l'Aviron Lavergne, Etcheverry et Tastet à Saint-Jean-de-Luz, Gonzalès au Boucau, etc...) ; Hirigoyen est reparti à Saint-Jean-de-Luz. Par contre, nous incorporons Lopez, le centre de Bordeaux XIII ; Adélaide, notre pilier qui rentre de captivité ; Laclédère, Cazalonga, qui joua à la Rugby Union, en Angleterre, pendant la guerre.

Notre entraineur et capitaine est un modèle pour ses hommes. C'est Caillou, qui a toute notre confiance.

L'espoir de notre XIII ? Le jeune demi de mêlée César, grand international.

Notre équipe ? En voici l'ossature. Arrières : Audignon et Harcaut ; 3/4 : Gimenez, Caillou, Lopez, Lauga, Darget (en attendant la démobilisation du « pur-sang » Ithurbide ; 1/2 : Laclédère et César ; avants : Adelaide, Fort, Sabarros, Irumberry, Martiquet, Villacampa, Cazalonga, Jacques Miremont, Larre, etc...

L'international Cussac, qui n'a pas dit son dernier mot, sera, lui aussi, très utile parfois.

Mais, répète Henri Miremont, ce qui nous fait réellement plaisir, c'est d'avoir non seulement des joueurs, mais un club véritable.

« DIDI » est en route !

Marcel Galey, directeur sportif du Racing Club de Paris, est rentré de Casablanca.

Il nous disait hier :

— Didi, l'inter du U.S. Marocaine, que j'ai été chercher, arrive dans la Métropole.

» J'ai pris l'avion de Paris, après l'avoir mis dans le bateau, qui doit arriver à Marseille sous peu.

» Ben Barek, l'autre inter de l'U.S. Marocaine, qui a signé au Stade Français, prendra, sans doute, le bateau suivant. Sa venue est assurée.

Avant le coup d'envoi

On nous mande de Sète :

Pour rencontrer Rouen dimanche aux Bruyères, Sète modifiera une nouvelle fois son équipe. Les Dauphins déplaceront le onze suivant: Dakoski, Abder, Franques, Azema, Tomazover, Laurent, Couffy, Busto, Koranyi, Danzelle, Miramond.

Thémis F.F.F.

● **L'avant-centre de Monjpellier, Laborde, a été suspendu pour un mois par la Commission de discipline. Il bénéficie, toutefois, du sursis.**

● **La réclamation du Red-Star contre Saint-Etienne (envahissement du terrain) n'a pas été retenue par la Commission de discipline de la F.F.F.**

TROIS Britanniques à Paris

DAVIES : statique
DAVIS : dur
RAMSEY : mobile

...Grosse affluence hier en la salle d'entrainement du Palais des Sports que dirige l'ami Gandon : de nombreux confrères, des photographes.

Les trois Britanniques, après avoir effectué un excellent training, (DONT DEUX REPRISES DE GANTS), sous la direction mordante de Solly Schwartz, confièrent leur anatomie au soigneur français « Freddo » Lecocq, l'homme qui a trituré Ken Overlin, Lou Brouillard, Alf Brown. Voici quelques notes rapides à leur sujet :

Harry Davis

Déjà marqué, le solide welter HARRY est le boxeur le plus expérimenté du trio britannique. Face à MOUGIN, preste et intelligent, puis devant MARIUS BRICOUT, solide et ramassé, ce Davis-là nous a prouvé déjà qu'il était ruse, difficile et extrêmement « dur », qualités du boxeur aguerri. Ses meilleurs coups : en crochets.

Tommy Davies

Grand, peu musculeux (morphologie étirée), DAVIES DEVRAIT POSSEDER UN LONG GAUCHE, DELIE ET EFFICACE. Devant WANES, brave et consciencieux, le Britannique nous a montré HIER qu'il avait de bons réflexes, un droit assez sec qu'il porte en plongeant. Il nous est apparu très « découvert ».

Bob Ramsey

BRICOUT et MOUGIN ont été également les partners de Bob RAMSEY: un poids léger avantagé en taille et en allonge, rapide, ardent, qui se déplace, « rentre » sec, en crochets, et dont le jeu, très mobile et tumultueux, est teinté de fantaisie façon « Tison-feu-follet ».

Georges SCHIRA.

= LES SPECTACLES =

CHOSTAKOVITCH invité aux Etats-Unis

MOSCOU, 18 octobre. — Le célèbre chef d'orchestre américain Soussevitzky a fait savoir à la presse qu'il avait invité le compositeur russe Chostakovitch à venir aux Etats-Unis.

LA SILHOUETTE
Tri.64-72,58,r.N.-D.-de-Lorette.Mo Pig.
CABARET - DANCING - ATTRACT.
TONY MURENA
NELLA NELLY
ROBERT VALLE
Fte la NUIT, à p.de 22 h. 30(sf merc.)

PIGALL'S
77, rue Pigalle. TRI. : 53-38
LE CELEBRE CABARET DE MONTMARTRE
CHAMPI
Gd progr. artistique, 2 orchestres
OUVERT TOUTE LA NUIT

CABANE CUBAINE
42, rue Fontaine. — TRI. 16-58
TOUS LES SOIRS
Grand programme d'attractions
Célèbre orchestre CASTELLANOS
DIMANCHE MATINEE

CINÉPRESSE CHAMPS-ELYSÉES
AU CORSAIRE
14, rue de Marignan, Champs-Elysées
Yves Montand
A partir du 19 octobre
ELY. : 59-37

ROYAL-SOUPERS
62, rue Pigalle. TRI. : 20-43
L'incomparable animateur RENELLY
Yonal - Lydia Franck
et nombreuses attractions
OUVERT TOUTE LA NUIT

En raison du succès de
La Cage aux Rossignols
Ce film passe au
CLUB DES VEDETTES
avec une nouvelle installation sonore et une nouvelle projection

CINÉPRESSE CHAMPS-ELYSÉES
PRISON CENTRALE
JEAN PARKER JOHN HOWARD
Rien d'aussi puissant depuis "BIG-HOUSE"

LES PORTIQUES
146, CHAMPS-ELYSÉES
MADELEINE SOLOGNE dans
Marie la Misère

Paramount — PERMANENT DE MIDI A MINUIT 30
Micheline PRESLE dans un film de CHRISTIAN-JAQUE
BOULE DE SUIF
avec Louis SALOU

ABONNEMENTS

3 mois	Fr	140
6 mois		260
1 an		500
C./c. Postaux : Paris 583-75		

LEROY
1er OPTICIEN DE PARIS
RÉOUVERTURE DE TOUS NOS ATELIERS
Examen de la vue
LIVRAISON RAPIDE
30, RUE VIVIENNE, 30
25 RUE ROYALE — 104 CHAMPS ÉLYSÉES
131 BOUL SEBASTOPOL — 147 RUE DE RENNES
158 AV DE VERSAILLES — 52 RUE DUCOMMERCE
5 PLACE DES TERNES — 27 BOUL St MICHEL
30 BOUL BARBÈS — 158 RUE DE LYON

AUJOURD'HUI dans NUIT ET JOUR LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
HITLER est dans le Tyrol
Denise BILLECARD est célèbre en 15 heures
BERLIN-LA-DEFAITE
16 PAGES — 10 fr

RAVITAILLEMENT

VIANDE. — Au cours de la semaine du 15 au 21 octobre, les bouchers devront servir en viande fraiche les tickets suivants : tous consommateurs, BB septembre ; J-3, DN et DT septembre ; trav. de force, VII et VIII ; tickets spéciaux, 2e quinzaine de septembre.

PRUNEAUX. — Répartition aujourd'hui : 17e, 18e et 19e secteur.

DRAGEES. — Les personnes ayant adopté des enfants nés depuis le 1er août 1944 et qui veulent les faire baptiser, pourront obtenir des dragées. S'adresser aux mairies.

LE TEMPS QU'IL FERA

jusqu'au 18 octobre, à minuit :

Ciel peu nuageux ; vent faible du secteur Est ; température stationnaire.

GALERIE DAUNOU
1, rue Daunou — Opéra 88-11
Bernard
BOESCH
Vernissage le 19 octobre

PERDU métro Etoile-Nation serviette cuir jaune, initiales F.V. Grosse récompense même pour dossiers seuls. Demander Ganié, publicité « France-soir ».

Pour tous vos BIJOUX BRILLANTS ARGENTERIE
ELIE, 23,bd Italiens (Opéra) Mic. 64-17

ÇA VA DÉJÀ MIEUX :
Depuis un an
70.000 CAMIONS
ont été rendus à la route
BIEN TRAVAILLÉ ATELIERS ET TRANSPORTEURS !
A la libération il ne nous en restait que 200.000. Nous en avons donc aujourd'hui 270.000. Mais en 1939 nous en possédions 230.000 de plus.
RETROUSSONS NOS MANCHES...
ÇA IRA ENCORE MIEUX !

Salek Lemberger cherche son père MORDEHA LEMBERGER et ses amis MOKOBODSKI et ZONENKRANZ. Ecrire : Mme Jouanne, 5, cité Dupetit-Thouars.

Pour vos vieux BIJOUX et Brillants
8, BOULEV. STRASBOURG Métro Strasbourg-St-Denis

A L'HOTEL DROUOT

VENDREDI 19 OCTOBRE

Vente :

Salle 1 : Sièges et meubles principalement du 18e siècle, tapis, tapisserie. Exp. : M. Dillée .. C.-P. : Me D.-H.Baudoin.

PORCS A vendre 1.000 fr. fre., 12/45 kil. cast. ass. cm. Joly, St-Denis-Martel (Lot)

M. MARY, imprimeur, 100, rue Réaumur. Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

Tirage du 17 octobre : 413.520 exemplaires

RADIO
Ouverture nouveau cours, montage, dépannage, réglage, construction récepteurs radio. Première leçon gratuite, mardi 23 octobre, à 20 heures. Cours imprimés, schémas, matériel de travaux pratiques remis aux élèves sans supplément. INSTITUT FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, 62, Bd Sébastopol, Paris-3e. Arc. 72-84.

Pour vos vieux BIJOUX et BRILLANTS
5, Bd Montmartre, 2e étage

DEJOU, Limoges, expédit. dep. 1.300 fr.
PORCS Belles races. Tarif gratuit. Mortalité garantie.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 217

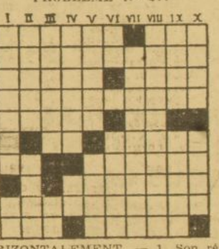

HORIZONTALEMENT. — 1. Son réveil fait bien des ruines. Elle a épousé un fils. — 2. D'un vaste continent. — 3. Autour de la tête des saints. Vase. — 4. On y trouve des occasions. — 5. Pour les luttes ou les jeux. Renforce parfois une affirmation. — 6. Pronom. Elle ne favorise pas la marche des navires. — 7. Deux lettres de Guéret. Titre d'un conte des « Mille et une nuits ». — 8. Obtient par adresse. — 9. Réunie en collant. — 10. Préfixe signifiant jeune. Ville d'Algérie.

VERTICALEMENT. — I. Destructeur de monuments. Durée d'une révolution. — II. Ses frères pleurent souvent. Garantie. — III. Etat vague de la pensée. D'une expression signifiant immédiatement. — IV. Asile qui n'a rien d'un palais. Deux lettres de Salon. — V. Singe américain. Souvent le plus chaud des douze. — VI. Conjonction. Passe au tamis. — VII. Petit lingot de métal servant en imprimerie. — VIII. Nacre d'un éclat remarquable. — IX. Elle sert à conduire. Vérifies la fraîcheur. — X. Utilises jusqu'au bout. Fils de Vénus.

SOLUTION DU PROBLÈME No 216

HORIZONTALEMENT. — 1. Ceinture. — 2. Ardeur. Pré. — 3. Nains. Glen. — 4. Ion. Trêve. — 5. Vomitoires. — 6. Ill. — 7. Au. Ere. Fla. — 8. Universels. — 9. Ilote. Tét. — 10. Isée. Soufi.

VERTICALEMENT. — I. Carliveau. — II. Erato. Unis. — III. Idiome. Ile. — IV. Nenni. Evoé. — V. Tus. Tiret. — VI. Ur. Tolères. — VII. Gril. — VIII. Epier. Fétu. — IX. Réveiller. — X. Gènes. Asti.

DEMANDES D'EMPL. 30e

PREMIER BOULANGER demande place Paris ou Banlieue. Ecr. P.B., No 8.212, FRANCE-SOIR.

Radio dépanneur tr. b. formation techn. ch. empl. Paris ou prov. Tofrol, 7, pl. Mairie, Pres-St-Gerv.

Dactylo exp. ch. trav. rapid. dom. Ecr. P.R., No 8.069, France-soir

J. Fem. Martiniquaise parl. angl. ch. pl. fem. de cham. hôt. serv. caf. rest. Paris ou gde ville France. Ecr. Jouchim, 100, r. Glacière-13e.

M. 38 a. près b. ay. voit. ch. repr. Ecr. Chéro, 1, sq. Périgord-20e.

Chauf. perm. Pds lourd ch. empl. Gonzalez, 59, r. Vivier, Auvervil.

Ch. représentation industr. à la comm. Ecr. P.R., 8.089, Fr-soir

Adjud. gend. retr. dem. empl. conc. surv. garde usine établ. propriété, Goffier, 79, r. Malassis, Vitry.

Ex-serg. Leclerc ch. empl. chauffeur même gdes distances ts perm. Sierra, 7, r. J.-Formige-15e.

Chauff. avec traction cherche emploi. ARC. 51-83, heures repas.

Secrétaire sténo-dactylo, b. référ. cherche pl. stable bien rémun. Ecr. P.R., No 8.177, France-soir.

Représ. très intr. Paris-Province Librairie Bimbeloteries en gros gds magas. et prix Uniq. recherche carte ou article à lancer. Ecr. PIERROT, 10, r. Chauchat, Paris.

Repr. bien intro. MAROC cherche s'adj. cartes tts produits. Ecr. EUGENE B., 12, r. Considérant-14e

2 Fem. 28-30 ans, une veuve de guerre, ch. gérance bar ou the. Ecr. P.R., No 8.215, France-soir.

J. H. 17 a. ch. pl. ds aviation. Bunino, 11, vil. Sablons, Neuilly

D. 45 a. tr. sér. ch. pl. cais. b. réf. Bunino, 11, vil. Sablons, Neuilly

GARDES D'ENFANTS 50e

Dame partant à Cannes prend enfants fragiles de 8 à 12a. Education, instruct., soins. Burtin, 16, avenue Château, Vincennes

TRAVAUX A FAÇON 70e

Peinture ts travaux. J'ai papiers peints. LEO. SUFFREN 64-38.

Petit et gr. trav. peinture soigné. Heure ou forfait, Paris-Prov. Ecr. P.R., No 8.115, France-soir.

OFFRES D'EMPLOIS 75e

Repr. parfumerie dem. pr province. Couteller, Ons-en-Bray (Oise).

COUTURE 1ère MAIN qualifiée très bons salaires. FRANCE-IRENE, 6, rue Meissonnier, Paris

STENO-DACTYLO expérimentée. Adresser curric. vitae à Labor. CIBA, 44, r. La Boétie, Paris-8e.

On dem. urgent Retoucheur H. ou F. connaissant coloris photo. Racine, 21, r. Médéric, La Garenne

On dem. ouvr. mécanic. de blanchisserie et repasseuses au fer. Rousseau, 8, r. du Renard, Paris.

Cté Gestion Mobilière demande : Employée dame dact. 30-35 a. p. petit Secrétariat. Ecr. avec références 1. rue Taitbout, Paris.

Dem. 1e décoratrice pr céramique ; 2e pers. au courant modelage. 6, r. Marcel-Sembat, MONTROUGE (Seine), de préf. le matin.

On dem. bon. Dactylo-Facturière. Knock-Out, 22, Bd de Grenelle.

Group. économ. rech. personnel expérs. très capable pour visiter commerçants et contact adh. Poste sable b. rémun. Réf. morales dem. Se prés. le matin, samedi excep. A.L.R.E.F., 32, rue Washington.

Dem. 1e Dames posséd. machines à tricoter pr travail suivi ; 2e Tricoteuses main. - ANJ, 43-54.

Dem. colleuses vêt. imperméables. Se présenter ; STANDARD, 176, rue du Temple, Paris. ARC. 14-39.

Rech. bon. Sténo-Dactylo, sér. réf. exig. Se prés. Sté Entrep. Gle, 90, Bd Magenta, - NORD 82-83.

Mécaniciennes p. le flou, atelier. Apprenties début. p. couture. Se prés. Leclerc, 14, r. de Lancry-10e.

WILLIAMS Tailleur, 4, r. du Ponceau, dem. tr. bon COUPEUR. Se prés. : l'après-midi seulement. S.E.C., 31, quai Grenelle (15e)

ALESEURS AJUSTEURS

av. référ. Constr. Machines-Outils.

HORLOG